

COMMUNE DE MEX

zone de village secteur C

art.45 RPGAC plan partiel d'affectation "Le Record Rosset"

Y-c. modifications de texte de minime importance apportées par le conseil général dans sa
séance du 26.04.2000

Plan d'extension fixant la limite des constructions du
22 février 1980
modifications partielles au lieu-dit " Le Record Rosset "

MODIFICATIONS ET COMPLEMENT

art. 5.1 du règlement du plan partiel d'affectation

Approuvé par la municipalité de
Mex dans sa séance du 11 SEP. 2000

Le syndic



La secrétaire

Plans déposés au greffe municipal
pour être soumis à l'enquête
publique du 9 SEP. 2000
au 29 OCT. 2000

Le syndic



La secrétaire

Plans adoptés par le conseil général
de Mex dans sa séance du 13 DEC. 2000
au

L. président

La secrétaire

Approuvé par le Département compétent

Lausanne, le 14 MAI 2007

le chef du département :



août 2000

MODIFICATIONS ET COMPLEMENT

art. 5.1

1er paragraphe: maintenu

2ème paragraphe: nouveau

Toutefois pour l'aire C2, la hauteur des faîtes sera arrêtée par rapport aux cotes moyennes des limites des parcelles, soit 12 mètres, au niveau du chemin du Dernier Mur.

croquis explicatif:

